

PETITE HISTOIRE DU SAUMODUC

Sous l'effet des pluies, du sel se dissout au cœur du terril et les eaux salées s'infiltrant dans la nappe. Entraînées par l'écoulement Sud-Ouest / Nord-Ouest de la nappe, ces infiltrations sont à l'origine de deux langues salées, la langue Ouest issue des terrils Marie-Louise, Alex et Rodolphe et la langue Est issue des autres terrils.

Ces infiltrations auraient encore pu perdurer durant des décennies, si les MDPA n'avaient pas engagé les travaux de dissolution accélérée et contrôlée des terrils .

Le Conseil d'Administration des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace approuve le 24 juillet 1928 le principe de la construction d'un pipe-line, destiné à acheminer les saumures résiduelles d'exploitation vers le Rhin. Il sera opérationnel en 1933.

Les conduites mises en service alors, dont le diamètre variait entre 1000 mm et 1200 mm, sont aujourd'hui hors service.

En effet, dès 1964, leur capacité s'est révélée insuffisante pour évacuer l'ensemble des saumures des MDPA ; elles ont donc été remplacées par de nouvelles conduites et un canal bétonné gravitaire qui depuis acheminent les saumures issues de la dissolution des terrils et des pompages de la nappe phréatique.

Il est important de souligner que cet équipement a permis de ne plus mettre en terril que les insolubles, après lavage, et d'évacuer vers le Rhin et la Mer

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SAUMODUC

Le SAUMODUC d'aujourd'hui est composé :

- D'un réseau de conduites dans le Bassin Potassique d'environ 20 kilomètres, se rejetant dans un canal bétonné à Ensisheim. Les deux axes principaux sont celui de Marie-Louise recueillant les saumures des quatre puits Alex, Rodolphe et celui d'Amélie dans lequel sont évacuées les saumures des puits de pompage Joseph Else et Fernand Anna.
- D'un canal bétonné à ciel ouvert entre Ensisheim et Fessenheim, sur une longueur d'environ 20 kilomètres.
- Le canal bétonné, en écoulement gravitaire vers le Rhin, a été coulé sur place avec une épaisseur moyenne de 10 cm de béton armé et un joint de dilatation tous les 6 mètres, colmaté par un produit à base de bitume. Le canal est constitué d'un fond plat et deux parois planes inclinées, sa profondeur est de 1 mètre 30, la largeur en fond de canal de 50 centimètres et au droit du terrain de 3 mètres 10.